

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 23 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Philippe GARRIGUE, Le Maire. Le quorum n'ayant pas été atteint, les membres du Conseil municipal ont été à nouveau convoqués. Aussi, l'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois du mois de décembre à dix-huit heures les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence Philippe GARRIGUE, Le Maire. Le Conseil municipal peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Etaient présents :

Philippe GARRIGUE, Jacky BIAUJAUD, Marie-Claude COSTE, Jean Pierre BALLION, Philippe RONDEAU, Didier FOUQUET, Sophie SARDIN, Nicole GABRIEL FLOURET, Didier HAYET.

Secrétaire de séance : S.SARDIN

Représentés :

Christian PERON ayant donné pouvoir à Marie Claude COSTE

Membres en exercice : 16	pour :	//
Membres présents : 9	contre :	//
Membres représentés : 1	abstention :	//

2019-12-01 : Adoption du compte rendu du 13 novembre 2019

Monsieur Hayet souhaite connaître l'action menée suite au cambriolage des services techniques, monsieur le Maire répond et informe l'assemblée qu'une plainte a été déposée en gendarmerie.

Monsieur Le Maire propose aux élus d'adopter le compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2019. Un exemplaire du compte rendu a été remis aux élus.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

2019-12-02 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE SIGNER L'AVENANT 2 A LA CONVENTION DE MANDATEMENT AVEC L'ASSOCIATION CLEAA

Monsieur Le Maire rappelle la délibération **2018-12-09** portant sur la modification du Service Social d'Intérêt Economique Général portant sur l'espace de vie sociale.

Le présent avenant permet de fixer le montant de la compensation qui sera versée sur l'exercice 2020 au titre de ce même exercice. Le budget prévisionnel transmis par l'association CLEAA intègre une compensation égale à **495 837 euros** dont le détail figure sur l'avenant lié à cette décision.

Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée délibérante de bien vouloir adopter l'avenant 2.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

N° 2019-12-03 : ADOPTION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR DE SAINT LOUBES :

Monsieur Le Maire propose au Conseil municipal l'adoption des statuts de la communauté de communes.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

N° 2019-12-04 : SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 2^{NDE} CLASSE A TEMPS COMPLET (CATEGORIE B) A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020 :

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que l'ouverture et la suppression des postes sont du ressort du Conseil municipal.

Monsieur Le Maire propose la suppression des postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- **Catégorie B :**

- o 1 poste de rédacteur principal 2nde classe à temps complet ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

N° 2019-12-05 : DECISION MODIFICATIVE NUMERO 4 AU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire présente la décision modificative numéro 4 dont les écritures sont retranscrites sur l'annexe jointe.

Les modifications concernent l'ajustement des opérations. Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée délibérante de bien vouloir adopter la décision modificative 4 telle que présentée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

N° 2019-12-06 : POLE EDUCATIF – LOT 3 GROS OEUVRE – ENTREPRISE SMS – AVENANT 3 AU MARCHE INITIAL :

Monsieur Le Maire propose la régularisation administrative de l'avenant 3 au lot 2 GROS OEUVRE dont l'entreprise SMS est titulaire.

- L'avenant 3 concerne des travaux supplémentaires pour un total de 1 375 euros hors taxes portant le montant du marché à 517 801.51 euros hors taxes.

Le montant du marché est porté à **517 801.51 euros hors taxes**.

Monsieur Le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

N° 2019-12-07

LISTE DES DECISIONS PRISES
DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

2019-11-01	Devis DESTRIAN d'un montant de 2010.01 euros pour l'achat de 3 tronçonneuses.
2019-11-02	Devis BURO + d'un montant de 973.56 euros pour l'achat de papier A4.
2019-11-03	Devis GAM d'un montant de 290.66 euros pour l'achat de DVD pour la médiathèque.
2019-11-04	Devis SEDI d'un montant de 399.60 euros pour l'achat de deux urnes électorale.
2019-11-05	Devis SEDI d'un montant de 1592.62 euros pour l'achat d'isoloirs pour les bureaux de votes.
2019-11-06	Devis TRANSCOM d'un montant de 1008 euros pour le transport d'enfant de l'école (37) à la piscine de Libourne pour 8 séances.
2019-11-07	Devis SDEEG d'un montant de 1798.52 euros pour le raccordement au réseau électrique dans le cadre d'un permis de construire. (Cette dépense fait l'objet d'un titre de recette à l'encontre du pétitionnaire)
2019-11-08	Devis GUYOT NORMAN d'un montant de 1150 euros pour l'acquisition d'une œuvre d'art.
2019-11-09	Devis CASAL SPORT d'un montant de 18 094.80 euros pour l'installation d'un pare ballon sur le stade de football.
2019-11-10	Devis BOULANGER d'un montant de 519.69 euros pour l'achat d'une imprimante 3D pour le centre de loisirs CLEAA.
2019-11-11	Devis NILFISK d'un montant de 680.16 euros pour l'achat d'un aspirateur pour l'espace sportif.
2019-11-12	Devis TROUBADOURS d'un montant de 353 euros pour la formation d'un agent de l'école à la langue des signes.

2019-11-13	Devis MOLLAT d'un montant de 490.12 euros pour l'achat de livres pour la médiathèque.
2019-11-14	Devis Mme MESPLE ANNE-MARIE d'un montant de 750 euros pour l'achat d'une œuvre pour l'artothèque (tableau abstrait blanc)
2019-11-15	Devis Mme MESPLE ANNE-MARIE d'un montant de 750 euros pour l'achat d'une œuvre pour l'artothèque (tableau abstrait rouge)
2019-11-16	Devis LINDT d'un montant de 230.41 euros pour l'achat de chocolats de Noël.
2019-11-17	Devis ABI BURO + d'un montant de 594.91 euros pour l'achat de cadeaux de Noël pour les élèves.
2019-11-18	Devis CAMMA SPORT d'un montant de 1379.64 euros pour la rehausse du filet pare ballon installé au city stade.
2019-11-19	Devis AUREL CHRISTIAN d'un montant de 600 euros pour l'achat d'une œuvre d'art pour l'artothèque.
2019-11-20	Devis EURL AUBIER d'un montant de 1410.20 euros pour la réparation de l'origine du dégâts des eaux.
2019-11-21	Devis ABI BURO + d'un montant de 262.35 euros pour l'achat de matériel de sport pour l'école.
2019-11-22	Devis ETS GOIN SAPIN d'un montant de 558.80 euros pour l'achat de sapins de Noël.
2019-11-23	Devis ALLO PNEU d'un montant de 519.19 euros pour le montage de deux pneus pour le tracto pelle.
2019-11-24	Devis CULTURA d'un montant de 277.34 euros pour l'achat de jeux vidéo.
2019-11-25	Devis HYGIE FORMATIONS d'un montant de 4291 euros pour la préparation d'un CAP accompagnant éducatif petite enfance de Mme GUERY Laurie .
2019-11-26	Devis ASLS d'un montant de 3450 euros pour la mise aux normes du toboggan du groupe scolaire.
2019-11-27	Devis IDEX ENERGIE d'un montant de 3346.80 euros pour la maintenance des installations de chauffage et de climatisation.
2019-12-01	Devis ACTION MANUTENTION d'un montant de 250.72 euros pour la location d'une nacelle.
2019-12-02	Devis CINEMA MAX LINDER d'un montant de 609 euros pour les séances de Noël des classes de CP au CM2.

2019-12-03	Devis GAM d'un montant de 309.37 euros pour l'achat de CD pour la médiathèque.
2019-12-04	Devis MOLLAT d'un montant 300.49 euros pour l'achat de bandes dessinées adultes.
2019-12-05	Devis MOLLAT d'un montant de 307.75 euros pour l'achat de Bandes Dessinées Jeunesse.
2019-12-06	Devis TRANSCOM d'un montant de 435 euros pour le transport des élèves au cinéma de Créon pour la sortie de Noël.
2019-12-07	Devis COLACO d'un montant de 306.48 euros pour l'achat de DVD pour la médiathèque.
2019-12-08	Devis DEMESTRE REMY d'un montant de 680 euros pour l'achat de son œuvre « the little star » pour l'artothèque.
2019-12-09	Devis CARREFOUR d'un montant de 398.90 euros pour l'achat d'une crêpière et cafetière.

Tour de table :
Aucune intervention

La séance est levée à 18h20.